



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

création et reprise

Question écrite n° 70675

Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur le dispositif dénommé Nouvel accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise (NACRE). Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de créateurs ou de repreneurs d'entreprises ayant utilisé le dispositif NACRE et le nombre de contrats d'accompagnement signés dans la commune de Castres-Mazamet.

Texte de la réponse

Sur la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, 22 personnes ont été accompagnées dans le cadre du nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise (NACRE) en 2009 et 15 entreprises ont été immatriculées sur ce territoire. Des prêts NACRE à taux zéro ont été notifiés au bénéfice de 9 de ces personnes, et 6 prêts ont été décaissés sur cette période pour un montant moyen de 5 875 EUR et un montant moyen de prêts complémentaires de 11 030 EUR. Le public accompagné pendant cette période se répartit de la manière suivante (les différents items de la typologie ci-dessous sont cumulables) : 82 % étaient des demandeurs d'emploi ; 18 % des bénéficiaires de minimas sociaux ; 9 % des jeunes ; 14 % des seniors ; 9 % des personnes créant leur entreprise en zone urbaine sensible (ZUS) ; 32 % des femmes. Du 1er janvier au 1er mars 2010, 6 nouveaux créateurs sont entrés dans le parcours NACRE, dont 4 se sont vus notifier un prêt à taux zéro pour un montant moyen de 2 750 EUR.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70675

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, pme,tourisme, services et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1275

Réponse publiée le : 25 mai 2010, page 5739